

## **Mise à disposition centralisée et uniformisée des listes électorales**

Raoul Jaeggi (PVL)

Actuellement, chaque parti politique jurassien doit solliciter séparément les communes pour obtenir une liste des électrices et électeurs. Cette procédure se révèle fastidieuse :

- formats hétérogènes (fichier Excel, PDF, version papier) ;
- conditions financières variables (gratuites ou payantes) ;
- informations incomplètes (absence fréquente des dates de naissance).

Les dates de naissance sont pourtant indispensables pour cibler l'information et encourager la participation électorale, en particulier auprès des jeunes. Une solution cantonale unique garantirait l'égalité de traitement entre partis, la qualité des données et la protection de la personnalité grâce à un cadre uniforme.

**Le Parlement jurassien charge le Gouvernement :**

1. **De demander aux communes une liste à jour de leurs électeurs, au moins six mois avant la date limite de dépôt des listes, afin d'établir une base de données cantonale unique des électrices et électeurs inscrits, sur la base des registres communaux.**
2. **De mettre gratuitement à disposition des partis politiques officiellement reconnus, sur simple demande, la liste complète pour chaque scrutin cantonal ou fédéral.**
3. **De fournir la liste dans un format électronique ouvert (csv ou xlsx) afin de garantir son exploitation informatique, et de proscrire tout format uniquement imprimé ou verrouillé.**
4. **D'inclure obligatoirement pour chaque électrice et électeur : nom, prénom, date de naissance complète, localité et numéro postal. Aucune autre donnée personnelle ne doit être fournie.**
5. **D'instaurer un protocole unifié fixant les modalités de la demande, comme par exemple l'engagement écrit du parti à utiliser ces données exclusivement à des fins de campagne électorale.**

Raoul Jaeggi (PVL)

### **Co-signataires**

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Paul Monnerat (PVL)
- Carole Pelletier (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 18 juin 2025